

AQVITANIA

supplément 4, 1990

*Sites défensifs et sites fortifiés
au Moyen Age
entre Loire et Pyrénées*

Actes du premier colloque Aquitania, Limoges, 20-22 mai 1987

éditions de la Fédération Aquitania

SOMMAIRE

Préface par Bernadette Barrière et Jean-Michel Desbordes	7
Région Aquitaine	
Jacques CLEMENS et Alain DAUTANT Mottes et camps au Moyen Age en Lot-et-Garonne	9
Yan LABORIE Etat de l'inventaire des structures fortifiées médiévales en Périgord	23
Jean-Bernard MARQUETTE Habitats fortifiés en Bordelais, Bazadais, pays landais (XIe-XVe siècle). Etat de la recherche	31
Sylvie FARAVEL L'habitat castral de Brion à Saint-Germain-d'Esteuil (Gironde) : méthode et problématique de recherche, premiers résultats.	53
Yan LABORIE et Jean-François PICHONNEAU Une tour-ostal à Agen	63
Yan LABORIE Architecture de l'habitat privé des XIIIe et XIVe siècles en milieu urbain : l'exemple d'un ostal à tour, îlot Fonbalquine, à Bergerac	75
Région Limousin	
Bernadette BARRIERE Les fortifications médiévales en Limousin : un état de la recherche	93
Geneviève CANTIÉ Mottes et maisons fortes en Limousin, les techniques de construction d'après la fouille	103
Philippe COUANON Pour une typologie fonctionnelle des donjons de pierre : l'exemple du Limousin	115
Région Midi-Pyrénées	
Benoit CURSENTE Les habitats fortifiés collectifs médiévaux en Midi-Pyrénées : état de la recherche.	123
Gérard PRADALIÉ Petits sites défensifs et fortifiés en Midi-Pyrénées	133
Jean CATALO et Joseph FALCO L'habitat rural médiéval de Vacquiers (Haute-Garonne)	137
Région Poitou-Charentes	
André DEBORD La recherche en matière de fortifications médiévales dans la région Poitou-Charentes : bilan et perspectives.	151
Raymond PROUST Quelques enseignements d'une prospection systématique au sol en Poitou-Charentes.	162

<i>Prospection aérienne des fortifications médiévales de la région Poitou-Charentes :</i>		
Louis-Marie CHAMPÈME	163	
Sites médiévaux et photographies aériennes dans le département des Deux-Sèvres : premières conclusions		
Alain OLLIVIER	173	
Sites médiévaux et photographie aérienne dans le nord-ouest du département de la Vienne		
Christian RICHARD	177	
Sites médiévaux et photographie aérienne dans le sud du département de la Vienne : premiers résultats		
Jacques DASSIÉ	183	
Archéologie aérienne et informatique		
Patrick PIBOULE	191	
Relations entre souterrains et fortifications : exemples en Poitou-Charentes.		
	Conclusion	
Jean-Marie PESEZ	203	
Où l'on voit que le Sud ressemble au Nord, ce qui ne va pas sans poser quelques questions		

Jean-Marie PESEZ

Conclusion :

Où l'on voit que le Sud ressemble au Nord, ce qui ne va pas sans poser quelques questions.

En 1968, je crois, lors d'un colloque consacré aux sociétés féodales du Midi, l'accent a été mis sur la rareté des mottes castrales dans le Sud-Ouest de la France. A l'issue du colloque auquel nous venons de participer, ce constat d'il y a près de 20 ans sonne de façon tout à fait étrange.

On le sait : il faut se méfier des blancs de la carte archéologique. Le plus souvent, ils ne correspondent pas à une absence de structures, à un vide, mais à une absence de découvertes, c'est-à-dire, en fait, à une absence de chercheurs.

Il se trouve qu'en outre, il n'est même pas tout à fait vrai que les mottes étaient totalement ignorées ici. On nous l'a dit, Jacques Clemens nous l'a dit, et André Debord nous l'a répété : des inventaires du XIX^e siècle avaient déjà repéré des fortifications de terres médiévales. Dès avant 1870, Léo Drouyn en signalait 88. Il est vrai que très souvent ces anciens recensements confondaient les camps protohistoriques avec les enceintes médiévales et voyaient des tumulus dans les mottes castrales.

Mais ce n'est pas toujours le cas. Dès 1844, nous a rappelé André Debord, il est arrivé qu'on sache faire la différence entre tumulus et tertres castraux. Et je ne puis m'empêcher de rappeler à mon tour que Viollet-le-Duc faisait précéder le château de pierre par une forteresse de terre et de bois : un peu étrange peut-être dans son dessin, celle-ci avait au moins le mérite de proposer un autre type de château.

Mais il est bien certain que ces premières approches de la réalité médiévale du paysage castral des Xe-XII^e siècles n'ont pas été reçues comme il aurait fallu. Au temps de Camille Enlart, l'étude des châteaux, devenue une branche de l'histoire de l'art sous le nom d'architecture militaire, s'est tout entière repliée sur les seuls châteaux de pierre, mentionnant au mieux pour mémoire l'existence de fortifications de terre et de bois.

Et il a fallu redécouvrir, en somme, les mottes, les enceintes et autres sites fossoyés. Cette redécouverte est intervenue dans les années 1970. Mais depuis lors, quel progrès ! Quels rapides progrès ! Et quelle moisson !

J'avoue que j'en demeure surpris. Sans ignorer que les découvertes se faisaient de plus en plus nombreuses, je ne m'attendais pas à des bilans aussi riches. De 10 mottes connues pour l'Agenais, on est passé à la centaine. Dans le Limousin, nous a dit Bernadette Barrière, c'est avec 200 sites, toutes fortifications de terre confondues, qu'il faut désormais compter et dans le seul département de la Gironde, déjà 128 ouvrages de terre ont été recensés auxquels il faut peut-être ajouter 87 sites d'époque incertaine.

Ces chiffres parmi d'autres qui ont été avancés pour d'autres régions ou qu'on trouverait dans des ouvrages récents comme la thèse d'André Debord, justifierait à eux seuls ce colloque et le projet qui l'a suscité, celui de faire un bilan pour l'Aquitaine.

Ces chiffres, je le note au passage, ont aussi un sens, voire plusieurs. Même si on tient compte des sites éphémères, des fortifications avortées, ils restituent un paysage médiéval hérissé de lieux forts, plus proche du tableau qu'en faisait Jacques Flach vers 1900, que de l'idée qu'on s'est faite ensuite de campagnes bien tenues en main par les maîtres des châtelainies.

Mais il faut aussi comprendre que ces chiffres nous informent en eux-mêmes de la force de ces châteaux, trop nombreux pour avoir tous été des places-fortes, pour avoir tous joué un rôle militaire, pour avoir tenu tous une place dans l'organisation socio-politique.

Le titre donné à ce colloque, qui m'a un temps surpris, s'en trouve justifié : des sites fortifiés ? Il en est qui méritent ce qualificatif, mais beaucoup d'autres n'étaient que des sites défensifs ; et on s'est posé la question : il s'agissait de se défendre contre qui ? Certes pas contre une armée le plus souvent, même si les sièges du Puiset sont là pour nous rappeler qu'une fortification de terre et de bois pouvait un temps résister à l'armée royale. Pas contre une armée, mais peut-être contre un voisin mal intentionné. Ou bien encore il s'agissait de tenir en respect la population du village. A moins que, dans certains cas, l'on ait tout simplement voulu manifester une supériorité sociale par les apparences de la force. Quoi qu'il en soit, les chiffres sont là, impressionnants. Ils sont le résultat de patients recensements, où se manifeste une tendance actuelle de la recherche qui privilégie les entreprises collectives, car ils sont rarement le fait d'un seul chercheur : ou bien une province voit plusieurs chercheurs à l'oeuvre qui se partagent les petits pays et les cantons, ou bien le recensement additionne les travaux des historiens, des archéologues, des spécialistes de la photographie aérienne. Et bien souvent, les anciens inventaires ont servi, comme l'a dit André Debord, de base de départ pour la nouvelle enquête.

Ces recensements sont généralement encore inachevés — comment d'ailleurs décider qu'un inventaire est exhaustif — ils comptent encore des lacunes, des régions qui ne sont pas couvertes : ils correspondent aussi à des démarches qui ne sont pas toujours identiques, et on nous a entretenus des problèmes de principe qu'ils posent régulièrement.

J'ai défendu, ou essayé de défendre dans une intervention, le principe des inventaires thématiques parce que je crois qu'ils ont permis de mettre en évidence des familles de sites.

Parce que, aussi, je crois à la nécessité des hypothèses de départ et que les inventaires thématiques sont soutenus par une problématique. Mais je conviens qu'il est

aussi nécessaire désormais de prendre en compte toutes les manifestations des préoccupations défensives, si on veut apprécier le poids, le rôle réel de chaque établissement.

Et peut-être même doit-on suivre Bernard Marquette quand il invite à ne pas négliger les édifices qui, sans avoir une fonction de cet ordre, pouvaient occasionnellement servir à la défense. Et peut-être plus qu'à la défense ! Je me souviens que Lambert d'Ardres montre les hommes du comte de Guînes s'installant dans le clocher d'une église, pour de là attaquer le château d'Henri de Bourbonnais.

Il y a au moins un point sur lequel nous serons tous d'accord : c'est que les inventaires s'imposent comme particulièrement urgents. Beaucoup de sites sont aujourd'hui menacés de disparaître avant qu'un plan n'en ait été levé, avant que la photographie aérienne ne les ait saisis, et ils n'ont pas toujours laissé une trace dans les plans cadastraux.

Un autre point qui nous rassemblera concerne la nécessité de prendre en compte les châteaux de pierre, avec les fortifications de terre. Les châteaux de pierre, nous dit André Debord, sont les parents pauvres de la recherche actuelle. Ils subissent sans doute un effet en retour : n'a-t-on pas, à plusieurs reprises, regretté que Jacques Gardelles les ait privilégiés ? Ne tombons pas dans un excès inverse et symétrique.

Mais les recherches de Philippe Couanon, les 200 donjons qu'elles concernent, sont là pour attester que les châteaux de pierre ne sont pas oubliés. Je ne suis pas bien sûr que les structures auxquelles il s'intéresse méritent toutes le nom de donjon. Il me semble que les catégories 3 et 4 de sa typologie appartiennent plutôt à la famille de maisons fortes ou à des formules parentes, comme les *wohnturms* — les tours salles — ou les salles avec tour qu'à évoquées aussi Gérard Pradalié. Après tout, la tour est souvent présente dans les maisons fortes, même les plus modestes où elle constitue souvent le seul élément construit en dur.

Mais Gérard Pradalié nous a invité à compter avec d'autres lieux forts qui ne sont pas que des fortifications de terre. Les prétendues "tours à signaux" des hautes terres pyrénéennes, d'abord. Si certaines, les plus tardives, peuvent être des tours-salles, d'autres, plus anciennes, seraient de véritables donjons.

Surtout, Gérard Pradalié a évoqué les *roccas*, comme l'avait fait Pierre Bonassie dans un article donné aux *Mélanges de Bouard*. Là où les mottes sont rares, dans les vallées du Tarn et du Lot, en Rouergue, il y a les *roques*, ces tours et édifices de pierre perchés sur des sites élevés.

Et à vrai dire, ce ne sont pas les *roccas* qui devraient nous surprendre par leur présence, mais bien plutôt les mottes ! Si l'on y réfléchit, la nécessité de la motte ne paraît pas s'imposer dans bien des cas, et spécialement dans votre Aquitaine qui n'est pas pauvre en sites bien défendus par la nature. N'y-a-t-il pas quelque aberration à s'évertuer à donner la forme d'une motte à une colline, à un pointement rocheux, à un piton, quand le terrain présente des dénivellations suffisantes et qu'il s'offre à d'autres morphologies possibles pour l'établissement castral ? Qu'on ait taillé, plutôt que construit des mottes, sur des hauteurs, sur des éperons qu'il suffisait de barrer doit retenir notre attention.

A mon sens, cette obsession de la motte (que rejoint aujourd'hui le virus de la motte qui atteint les archéologues) ne peut avoir qu'un sens : c'est que la motte, tout spécialement la motte circulaire tronconique, était devenue une nécessité d'un autre ordre que militaire, une nécessité psychologique, ce qu'on appelle une tradition, mais qu'on pourrait aussi qualifier de mode. La motte, sans doute, était nécessaire aux yeux de l'aristocratie et surtout aux yeux de la petite aristocratie, parce qu'elle était devenue le symbole du pouvoir sur la terre et les hommes, le signe de la seigneurie.

On ne peut manquer d'être frappé par le fait que, plus tard, aux XIIIe et XIVe siècles c'est une autre morphologie qui a prévalu, une autre forme qui s'est imposée pour accueillir les maisons fortes : le plan quadrangulaire enserrant une plate-forme basse. Le plan peut paraître plus simple, plus logique, plus apte à accueillir des bâtiments, mais son succès n'est pas moins surprenant. C'est sans doute un phénomène du même ordre que celui constaté pour les mottes qui est en cause. Peut-être le modèle des châteaux royaux ou princiers, devenus plus géométriques dès la fin du XIIe siècle, a-t-il joué dans ce cas ?

Notons, quoi qu'il en soit, un fait qu'a souligné Bernadette Barrière. Même quadrangulaire et sans élévation, la plate-forme de la maison forte a régulièrement été désignée dans les documents contemporains, et encore aux Temps Modernes, du nom de motte. C'est qu'elle avait hérité de la motte le sens d'un signe matériel de la seigneurie.

Je n'en ai pas tout à fait terminé avec les châteaux de pierre parce que la recherche non plus n'en a pas fini avec eux. Bernadette Barrière l'a dit : la datation des donjons du Limousin est à reprendre complètement. Et on pourrait en dire autant d'autres régions et d'autres châteaux. Mais il y a plus. Les châteaux que nous avons sous les yeux, que les temps nous ont conservés, sont le résultat d'une construction sans cesse reprise jusqu'au jour de l'abandon définitif.

Que savons-nous du projet initial, de la première édification ? Les châteaux sont comme les églises : chaque église en cache une autre dont les vestiges sont enterrés sous celle que nous voyons. Il en va de même des châteaux. Et c'est ici que nous retrouvons la recherche sur les mottes : parfois, la motte primitive s'élève encore à côté du château de pierre : on a vu des exemples ici même. Mais dans d'autres cas, elle peut être sous-jacente au château et dès lors ignorée. Mais tous les châteaux n'ont pas pris la place de mottes. La fouille seule peut trancher, et elle ne s'impose pas moins que pour les fortifications de terre, dès lors qu'il s'agit de date, de chronologie des constructions, d'évolution de l'édifice castral.

Pourtant, le Conseil Supérieur de la recherche Archéologique est plus réticent à l'égard des fouilles de château. C'est qu'elles posent des problèmes autres que les fouilles de fortifications de terre. Plus difficiles à conduire, en raison des vestiges que les sites présentent encore, elles sont plus exigeantes en moyens. Elles posent des problèmes de consolidation. Elles sont aussi, trop souvent, mal conduites, sans problématique, sans plan de travail. Tout autant que pour les mottes, il s'imposerait de construire des programmes concertés, de choisir les châteaux en fonction de problèmes précis plutôt que d'abandonner cette recherche à des initiatives dont les motivations sont souvent purement sentimentales ou, à l'inverse, intéressées.

Les fouilles de sites de fortifications de terre sont généralement à la fois mieux justifiées et mieux conduites. On nous en a donné ici quelques exemples avec les recherches, simplement évoquées, de Renée Mussot-Goulard, de Gérard Pradalié, surtout celles de Michel Dauzat et de Geneviève Cantié. Assez curieusement, les fouilles d'Andonne n'ont pas même été mentionnées : il est vrai qu'elles sont bien connues et que tout le monde les avait présentes à l'esprit.

En revanche, nous avons été informés, et nous nous en réjouissons, des fouilles sur le site de Vacquiers. On ne ramera sans doute pas ce dernier au nombre des fortifications de terre et de bois, encore que sa palissade en ferait un site défensif. Mais le site était sous-jacent à ce qui pouvait passer pour une motte, à un tertre. Les fouilles de mottes réservent parfois des surprises, quand ce ne sont pas des déceptions. Et cela tient, en partie, à ce que les sites sont souvent très détruits, victimes de l'érosion naturelle autant que des hommes.

Dans l'Europe entière, les fouilles de mottes qui ont révélé des structures conformes à l'image que proposent et la tapisserie de Bayeux et des textes comme la vie de Jean

de Théroouanne, sont rarissimes. Abinger, dans le Surrey, est peut-être le seul site à avoir montré les témoins d'une tour de bois cernée par une palissade sur la plate-forme sommitale. En Aquitanie, les fouilles montrent plutôt des vestiges d'édifices construits en pierre, ou des trous de poteaux qui, comme à Luzan, ou au Châtenet-en-Dognon, ne s'organisent pas suivant le schéma classique.

Surtout, ces fouilles restent trop rares, on l'a souligné. Or, et on l'a dit aussi, elles sont nécessaires. Inscrites dans un programme cohérent, dictées par des choix raisonnés, elles devraient répondre à bon nombre de questions, à ces questions que nous posait d'entrée de jeu le directeur du Patrimoine : matériaux et plan des structures, fonctions et place des fortifications de terre.

J'ajouterai une question qui me paraît essentielle : celle de la date. A plusieurs reprises, il a été fait état de datations que je dirai hautes : le Xe siècle pour les premières mottes d'Aquitanie. S'il en est ainsi, alors je dois peut-être revoir ce que je proposais pour l'interprétation du phénomène des mottes. S'il s'agit d'une mode, elle a dû se propager à partir d'une zone où les mottes étaient non un luxe, mais une nécessité, et pour cette zone d'origine, on serait tenté de penser plutôt à la France d'entre Loire et Somme, la France de la vraie féodalité, ou à des régions encore plus nordiques, mais n'offrant pas de sites défendus naturellement, du moins pas en grand nombre. La motte artificielle, en bonne logique, devrait-elle précéder la motte taillée dans un relief naturel ?

Mais les dates hautes sont-elles bien attestées, bien solides ? Elles ne le sont même pas pour les régions du Nord, pour la motte de Vinchy et pour celle de Chantreine, malgré l'extrême vraisemblance ; elles ne le sont pas, en l'absence de fouilles. Et j'espère ne pas choquer en déclarant mon scepticisme à propos de datations procurées seulement par la confrontation d'un vestige (non fouillé) et d'un document, lui incontestablement bien daté : le site peut exister, le *castrum* être dûment mentionné, mais est-ce la motte qu'on peut voir aujourd'hui ? Je n'en suis pas sûr.

En revanche, j'ai été convaincu par les apports de Patrick Piboule au dossier des mottes. La relation entre motte et souterrain avait été, et dans cette région précisément, déjà évoquée, mais au sein d'un tel fatras d'idées préconçues et d'interprétations sans fondement scientifique que les faits eux-mêmes s'en trouvaient entachés de suspicion. Ce ne sera pas un des moindres résultats de ce colloque que d'avoir dégagé la question de son *aura* maléfique pour la faire accéder au rang des

réalités établies. Il importe moins après tout qu'on accorde aux souterrains une fonction défensive : au moins si l'on s'interroge, on le fera désormais sur des bases solides. Je noterai au passage que leur relation avec les mottes contribue à les dater des XIe et XIIe siècles majoritairement. Et donc à rejeter définitivement toutes les datations fantaisistes qu'on a parfois proposées.

Je voudrais souligner d'autres résultats atteints, à mes yeux du moins, au cours de ces journées de travail. Il m'apparaît que les communications ont les unes après les autres dégagé les caractères propres à l'Aquitanie, en matière de fortifications de terre, les caractères originaux allai-je dire.

L'un s'impose très nettement à celui qui est le plus familier des régions nordiques (encore qu'André Debord rappelait à juste titre que la célèbre motte de Grimboisq n'était pas précisément une motte artificielle). Mais je ne crois pas forcer les choses en disant que les mottes d'Aquitanie sont majoritairement des reliefs retaillés. Bien sûr, on n'en sera pleinement informé qu'en multipliant les fouilles — autre raison qui les impose — mais cela est au moins une hypothèse de travail.

Bernadette Barrière a souligné pour le Limousin, mais il m'a semblé que cela valait pour l'ensemble de l'Aquitanie, l'importance des éperons aménagés par une motte ou un autre type de structure. Et quand il ne s'agit pas d'éperon, on a affaire à des rebords de plateau. Les mottes de fond de vallée, Gérard Pradalié l'a noté pour la région Midi-Pyrénées, sont très minoritaires. Il est vrai qu'en ce qui concerne les éperons barrés, Yann Laborie a apporté une affirmation contradictoire, mais il l'a ensuite nuancée.

Est-ce que je force les choses, en estimant en outre que les mottes circulaires, tronconiques, constituent aussi la règle, une règle qui ne souffrirait que peu d'exceptions ?

Enfin, peut-on étendre à l'ensemble de l'Aquitanie l'observation d'André Debord qui estime sur la base de son inventaire qu'en Poitou-Charentes, au moins, les mottes sont bien plus nombreuses que les enceintes ? Celles-ci en tout cas ont été peu présentes dans les communications, si on s'en tient au moins aux enceintes rurales, à la famille de ce qu'on appelle parfois les petites enceintes, et si on exclut les enceintes urbaines et les enceintes villageoises qui ont été, elles, évoquées par Bernard Marquette et par Benoît Cursente. Mais les enceintes rurales constituent une question encore plus controversée que les mottes et désormais un domaine beaucoup moins défriché : a-t-on affaire à des fortifications anciennes dont la motte procéderait ? Sont-elles contemporaines des mottes, comme je

le crois, sur la foi des recherches faites en Normandie ? Sont-elles une première forme des maisons-fortes, la défense des demeures des petits sires ? On ne peut se prononcer actuellement.

A ce dossier complexe, Bernadette Barrière a encore ajouté un cas nouveau, celui des enceintes incomplètes, en "croissant". De celles-ci il y a sûrement des exemples ailleurs : il me semble que Joseph Decaens en a rencontrées en Normandie.

Il est sans doute bien difficile de généraliser, ce à quoi invite pourtant la mission qui m'a été confiée.

C'est toujours trop tôt et les synthèses sont toujours prématurées. D'autant que Gérard Pradalié nous l'a montré : l'Aquitanie présente une grande diversité régionale : au Sud de la Garonne, le réseau des mottes est beaucoup plus dense qu'au nord ; mais les mottes disparaissent dans les vallées pyrénéennes. Elles sont aussi à peu près absentes de certains pays de l'Albigeois, comme du Rouergue. Ces vides surprennent, surtout pour l'Albigeois où les mottes ne sont pas en quelque sorte concurrencées par les tours et par les *roccas*. Bernard Marquette a aussi évoqué une autre zone blanche de la carte des mottes. Il tend à y voir l'effet d'une coutume sévère, mais tous les *principes* ne sont-ils pas jaloux du droit de fortifier ? Le duc de Normandie, appuyé sur les coutumes qu'il avait édictées, l'était particulièrement. Cela n'a pas empêché les mottes de se multiplier dans le duché à la faveur d'affaiblissements momentanés de l'autorité ducale. Si on constate l'absence de mottes dans certaines régions, au moins demeure le fait qu'elles sont très répandues en Aquitanie. Or celle-ci n'est pas la région d'élection de la féodalité ; on n'y trouve que des formes atténuées, des versions affaiblies, voire même tout autre chose. Il était donc temps d'abandonner le terme de "motte féodale". Mais le grand nombre des mottes en Aquitanie invite-t-il à chercher, ailleurs que dans la féodalité, les fondements socio-politiques des XIe et XIIe siècles ?

Des questions restent donc ouvertes, et assez nombreuses. Je me garderai d'évoquer celles qu'a soulevées Benoît Cursente et qui ont trait au *castrum* et à l'*incastellamento*. Ces notions devaient nécessairement affleurer dans nos travaux : je tends même à trouver qu'elles ont été moins présentes qu'on ne pouvait s'y attendre, mais sans doute a-t-on senti que le terrain était épineux et, plus encore, que la question était vaste, qu'elle dépassait le dossier des fortifications. Celui-ci s'y trouve pourtant inclus, qu'il s'agisse des enceintes villageoises ou des relations entre la motte et l'habitat villageois. Le rôle des mottes et autres fortifications dans le peuplement constitue un point essentiel de toute recherche de castellologie. Mais il y a déjà eu des colloques consacrés à ces questions et il y en aura encore...

En tout état de cause, le résultat de nos travaux doit combler, je pense, ceux qui ont eu l'idée de ce colloque et l'ont organisé. Il dépasse mes propres espérances. Je n'étais pas sans partager un peu le sentiment de ceux qui pensaient prématuré de faire le bilan de la recherche pour l'Aquitanie. J'avais tort, nous avions tort. Sans doute les fouilles sont encore trop peu nombreuses, je le répète. Mais où ont-elles atteint un seuil satisfaisant ? Nulle part je crois, pas même en Normandie, pas non plus en Rhône-Alpes.

Et les inventaires eux, avec toute la réflexion qu'ils impliquent, avec toute la recherche qu'ils supposent, les inventaires sont, eux, très avancés, beaucoup plus que je ne l'imaginai. Et ils apportent des données quantitatives, des faits déjà solides avec aussi plus que des amorces de conclusion, comme ces caractéristiques que j'ai, bien maladroitement, essayé de dégager, avec des interrogations dont certaines sont nouvelles. Je ne suis pas sûr d'avoir répondu à l'attente, d'avoir été à la hauteur des recherches qui ont été présentées ici mais j'ai la conviction que ce colloque a été utile, fructueux, enrichissant. J'y ai beaucoup appris, et sans doute n'est-ce pas seulement du fait d'une déplorable ignorance de ma part...